

Présentation **Les groupes de travail... et après?**

Marc Haentjens

Numéro 66, mars 1992

Entre l'art et le dollar

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/42534ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Haentjens, M. (1992). Présentation : les groupes de travail... et après? *Liaison*, (66), 19–21.

Les groupes de travail... et après?

Pourtant, un regard d'ensemble sur les conditions de travail des artistes et des institutions culturelles semble indiquer que la situation n'a, depuis dix ans, pas beaucoup changé. Est-ce à dire que tous ces comités, commissions ou groupes de travail ont été principalement formés pour permettre à nos gouvernants de temporiser? Ou bien que le dossier des arts et de la culture est réellement si complexe qu'on ne soit pas en mesure de prendre une décision avant d'avoir fait scrupuleusement le tour de la question? La réponse est sans doute risquée.

Le fait demeure que chaque commission fait naître un nouvel espoir. Presque chacune d'elles, d'ailleurs, souligne la participation exceptionnelle qu'elle a obtenue dans ses recherches et ses consultations publiques. Comme si le milieu artistique et culturel restait à chaque fois convaincu que sa cause finira par être entendue.

Ses espoirs, il faut dire, ont parfois été justifiés. On en a fait l'expérience en Ontario français avec les comités successivement présidés par Roger Saint-Denis (1969) et Pierre Savard (1977). C'est au premier qu'on doit notamment la création du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario, tandis que le second a permis de confirmer la valeur des initiatives artistiques et culturelles – souvent naissantes – qui émergeaient de la communauté franco-ontarienne (les compagnies théâtrales et les centres culturels notamment). Reste à savoir si l'on peut dresser un même bilan de la fameuse Commission Applebert ou de la plus discrète Commission MacAulay...

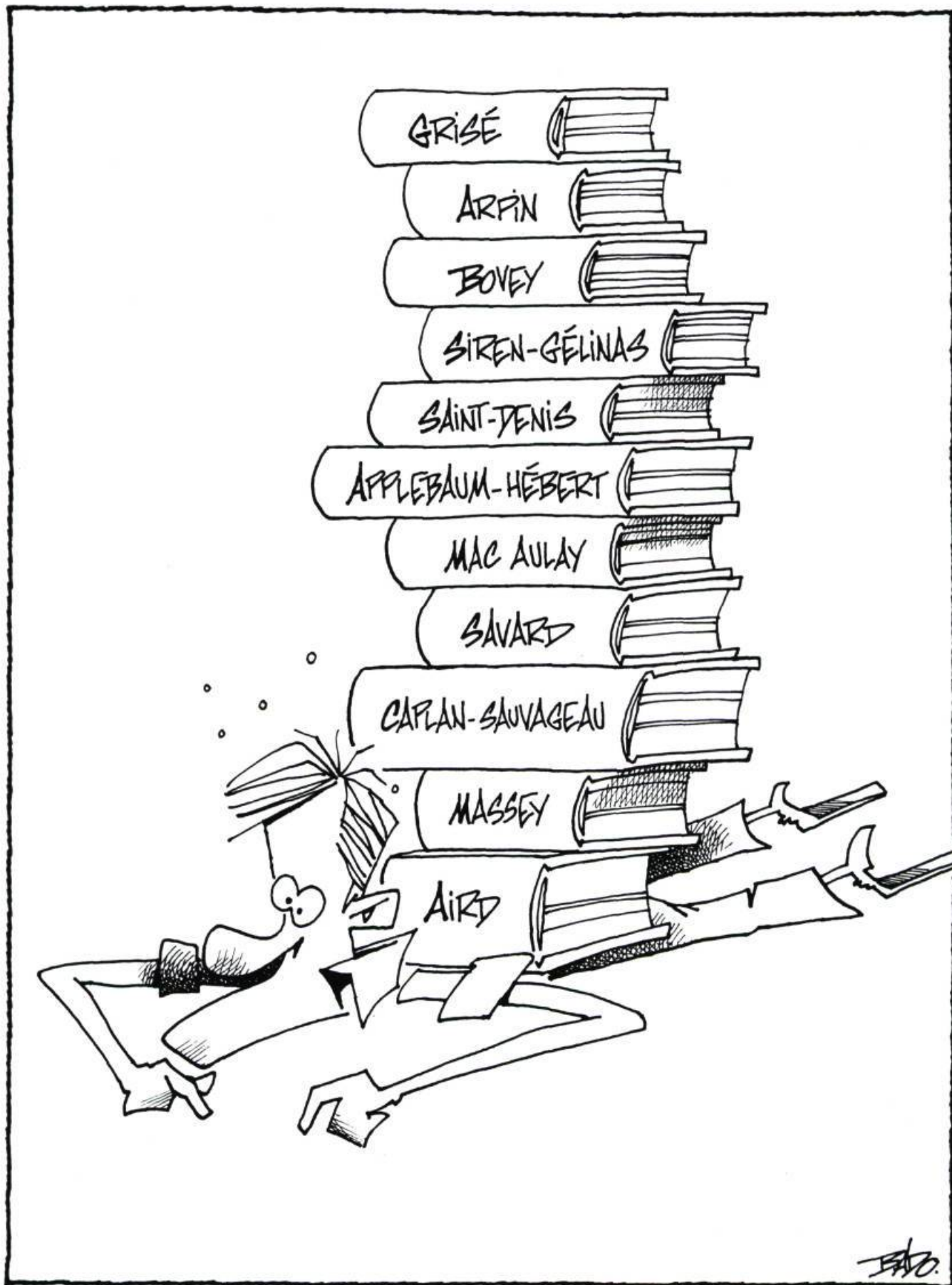
Marc Haentjens

Toujours est-il que c'est au tour du Groupe de travail présidé par Yolande Grisé de semer aujourd'hui de nouveaux espoirs. Son rapport *Clefs en main* a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par la majorité des membres de la communauté. Et l'écho qu'y a donné Karen Haslam, la ministre de la Culture et des Communications, n'a fait que conforter ce sentiment. Il reste à espérer que ces espoirs ne seront pas déçus...

Car, c'est un fait, la situation des arts au pays et, plus particulièrement, en Ontario français demande d'importants changements. Les revendications que les artistes franco-ontariens ont présentées au Groupe de travail Grisé sont pratiquement les mêmes que celles qu'ils formulaient il y a dix ans et leurs conditions d'existence – pour ne pas même dire d'épanouissement – sont toujours aussi critiques.

Alors, faudrait-il pour une fois être plus optimiste? Il se manifeste bien, effectivement, certaines volontés de changement. Le rapport Grisé en est, au palier provincial, une indication. On peut voir aussi certaines ouvertures s'effectuer au palier municipal (lire l'article de Marielle Beaulieu). Dans le même temps, cependant, c'est plutôt l'effroi au palier fédéral : le Conseil des Arts du Canada, qui était jusqu'ici une espèce de garant de la culture et des arts au pays, est menacé de *dévolution* (concept abordé dans l'article de Jean Marc Larivière). Et le secteur des arts, qui ne semblait intéresser jusqu'ici personne (et peut-être pour cette raison), serait en passe de devenir la première monnaie d'échange pour l'obtention d'une paix constitutionnelle...

C'est pour faire le point sur toutes ces questions que nous avons choisi de préparer ce dossier sur le financement des arts. Où en sommes-nous? Que devons-nous penser? Y a-t-il lieu encore une fois de brailler ou de s'enthousiasmer? On verra, dans les pages qui suivent, que la réponse n'est pas évidente. Mais qu'il serait faux, du moins, de peindre le tableau tout en noir et que, s'il y a des raisons de s'inquiéter, il y a aussi certains motifs d'espérer.



D'abord une question de juste accès aux fonds publics

«Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de créer de nouveaux canaux de financement, c'est d'abord d'obtenir notre juste part des canaux de financement existants». Ce commentaire d'un des participants au Forum de l'Alliance culturelle de l'Ontario, tenu en novembre dernier, résume assez bien le constat posé par les membres de la communauté artistique et culturelle franco-ontarienne sur l'état actuel des sources de financement publiques.

Tout en reconnaissant que la situation au pays est loin d'être favorable et qu'il y a lieu de se mobiliser pour faire front commun contre les orientations politiques actuelles, particulièrement au palier fédéral, les membres de cette communauté se montrent en effet surtout préoccupés par le fait d'être généralement laissés pour compte dans un système conçu et géré par d'autres, les anglophones ici, les francophones du Québec ailleurs.

«Le problème, comme dans le débat constitutionnel, c'est que nous ne sommes finalement représentés nulle part, ni en Ontario comme minorité, ni au fédéral comme une autre minorité dans l'espace francophone canadien».

La province en tête

Rien de nouveau, direz-vous... C'est vrai qu'au niveau provincial, on est habitué à entendre un peu ce discours. Pourtant, et un peu paradoxalement, ce n'est pas là nécessairement que la situation est la moins rose. Depuis 1970, les

Marc Haentjens Franco-Ontariens bénéficient en effet, au Conseil des arts de l'Ontario, d'un bureau distinct, le Bureau franco-ontarien, dont le budget, même modeste, leur revient en propre. La création de ce Bureau, résultante d'une des principales recommandations du Rapport Saint-Denis (1969), a d'ailleurs été, sans contredit, un élément moteur dans le développement des structures artistiques et culturelles de l'Ontario français au cours des deux dernières décennies.

Ce qui est en jeu et qu'a clairement dressé l'étude récente de Pro-Arts sur la situation du financement provincial (Rapport Bisson), c'est la capacité financière de ce Bureau et l'étendue de son mandat. Cette étude a notamment permis d'établir que le budget consacré par le Conseil des arts à son Bureau franco-ontarien était loin de correspondre au poids relatif de la population francophone de la province et conduisait, en même temps, à laisser tout un pan de la création franco-ontarienne à l'abandon (les arts visuels précisément).

Il est manifeste aussi que le Conseil des arts de l'Ontario n'est pas la seule source provinciale d'appui aux activités artistiques et culturelles et que son ministère *parrain*, le ministère de la Culture et des Communications, qui gère, lui, des budgets beaucoup plus importants, se montre, de longue date, peu sensible aux préoccupations de la communauté francophone. Seul un organisme franco-ontarien y obtient en fait un appui régulier et les subventions de projets que le ministère dispense à d'autres restent au total minimes.

En particulier, l'admission des centres culturels à ses programmes (seule voie d'accès pour eux à un financement de base de la province), bien que réclamée depuis longtemps par la communauté franco-ontarienne, reste jusqu'à ce jour lettre morte. Il en va de même de nombreux organismes de services, comme l'Assemblée des cinéastes, l'Association des auteurs, ou l'Association des professionnels de la chanson et de la musique, qui, compte tenu des critères fixés par le ministère, n'ont